

POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES



Madame Lincul apprécie l'aide de Madame Cormier au moment du petit déjeuner, à la Résidence de La Rablais.

Comme chaque jeudi, madame Gendrot attend Renée Depail, aide à domicile, attachée au centre communal d'action sociale, qui propose ses services aux personnes âgées.

Aujourd'hui, il fait soleil. Madame Gendrot peut sortir en ville faire ses courses et retrouver les amis, en toute quiétude : « Voilà plus d'un an que madame Depail vient chez moi faire le ménage, confie la Jacquolandine. On commence à bien se connaître toutes les deux ! Je sais que je peux lui laisser la maison en toute confiance. » La journée de Renée a commencé de bonne heure, à la Résidence de la Rablais. Là, comme chaque matin, elle aide à la préparation du petit-déjeuner avant de se rendre chez ces personnes qu'elle affectionne tout particulièrement : « Je fais ce travail depuis dix-sept ans. J'ai appris le métier sur le tas, confie Renée, mère de trois enfants et grand-mère de quatre petits enfants. Je vais chez les gens surtout pour faire le ménage mais parfois

aussi, pour préparer le repas. Je me tiens à disposition pour aider à remplir des papiers administratifs si nécessaire. Je m'entends bien avec les personnes âgées. Souvent, elles ont aussi besoin de discuter, de se confier. C'est vrai que c'est un métier difficile mais je crois qu'il faut tout faire pour favoriser le maintien à domicile. » Depuis plusieurs années, la commune mène une action pour accompagner les personnes qui le souhaitent, à rester chez elles. Elle a été l'une des premières du département à créer un service d'aides-ménagères. Il est aujourd'hui composé de huit professionnels qui interviennent, en plus des cabinets d'infirmiers généraux, auprès de 80 personnes. Le CCAS est conventionné avec l'Assad (Association aide, soin et



services à domicile - ex Aspar) qui gère le service mandataire dont dépendent certaines aides à domicile. C'est, dans ce cas, la personne âgée elle-même, qui rémunère l'aide à domicile. L'Assad gère par ailleurs 85 prises en charge de soins infirmiers à domicile. « La meilleure des maisons de retraite ne vaudra sans doute jamais son chez soi, estime Daniel Bouet, adjoint chargé des affaires sociales, secrétaire de l'Assad et membre de la Conférence régionale des retraités et personnes âgées. Quand il est possible de le faire, il faut opter pour le maintien à domicile et mettre en œuvre les moyens nécessaires. » Lorsque la personne ne peut plus rester chez elle, une formule intermédiaire est possible, avant d'envisager l'entrée en maison de retraite. C'est ainsi que la Résidence de la Rablais pro-

pose un hébergement temporaire pour quatre personnes : « C'est une transition qui offre la possibilité d'aller et retours avec le domicile, pour quelques jours ou quelques mois. Les personnes âgées ont également la possibilité de prendre tous leurs repas à la Résidence et de participer aux différentes activités si elles le désirent. » Une réflexion est menée actuellement, avec l'association de coordination gérontologique Alli'âge, pour créer une petite structure de dix à quinze lits : « Elle viendrait en complément de la Résidence et permettrait d'accueillir des personnes âgées, désorientées, handicapées vieillissantes, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'affections assimilées. Le projet a été inscrit dans le cadre des orientations du plan État-Région-Département. »

TR ■



Madame Depail chez Monsieur et Madame Gendrot.

UN QUESTIONNAIRE " TRANSPORT " POUR LES SÉNIORS

Dans le cadre du contrat de ville, la Résidence de la Rablais souhaite mettre en place un service de transport accompagné en direction des personnes âgées. Cette offre s'adresserait en priorité aux personnes qui ne peuvent pas bénéficier du service Handistar, mais pour qui l'utilisation des lignes de bus ordinaires peut être problématique. Sont concernés, bien sûr, les résidents de La Rablais mais aussi tous les jacquolandins de plus de 70 ans qui en feraient la demande.

Afin de mieux connaître les besoins et d'évaluer le nombre de personnes potentiellement intéressées par ce nouveau service, la Résidence de la Rablais a lancé un questionnaire auprès de tous les jacquolandins de plus de 70 ans.

Ce questionnaire est à remplir et à remettre avant le 8 décembre à la Mairie (2 rue des 25 Fusillés) à l'Espace Mairie (centre ville de la Morinais) ou encore à la Résidence de la Rablais.